

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel ce **10^{ième} jour de mai 2022 à 18h34.**

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Pascale Blais, la conseillère Tamara Rathwell et les conseillers suivants : Stéphane Carrière, Danny Paré, Richard E. Dubeau, Simon Laforest et Dale Rathwell.

La directrice générale et greffière-trésorière Johanne Laperrière est présente.

Ordre du jour

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

2. Période de questions

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Gestion financière et administrative

4.1 Démission – Adjointe administrative et greffière trésorière adjointe - Madame Carole Brandt

4.2 Nomination d'un comité de sélection pour le poste d'adjoint(e)-administratif(ve) et greffier(ère)-trésorier(ère) adjoint(e)

4.3 Embauche temporaire – adjointe administrative et greffière trésorière adjointe temporaire - Madame Brenda Howard

5. Levée de la séance

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance est ouverte à **18h34**. La mairesse de la Municipalité du Canton d'Arundel et présidente de l'assemblée, Madame Pascale Blais, constate la régularité de la séance étant donné que tous les membres du conseil sont présents et qu'ils renoncent à l'avis de convocation.

2. Période de questions

2022-0088

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Dale Rathwell

Et résolu que l'ordre du jour soit **ADOPTÉ** tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Gestion financière et administrative

2022-0089

4.1 Démission – Adjointe administrative et greffière trésorière adjointe - Madame Carole Brandt

CONSIDÉRANT que Madame Carole Brandt a déposé sa lettre de démission le 2 mai 2022 avec la date effective du 1 mai 2022.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Tamara Rathwell

et résolu de

ACCEPTER la démission de madame Carole Brandt à titre d'adjointe administrative et greffière-trésorière adjointe et ce, en date du 1^{er} mai 2022 et la remercie pour le travail effectué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-0090

4.2 Nomination d'un comité de sélection pour le poste d'adjoint(e) administratif(ve) et greffier(ère)-trésorier(ère) adjoint(e)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité effectue des démarches pour combler le poste d'adjoint(e) administratif(ve) et greffier(ère)-trésorier(ère) adjoint(e) dont le poste est vacant depuis le 1^{er} mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'assurer un processus de sélection efficient des candidats pour ce poste afin de mieux répondre aux besoins de la municipalité et d'assurer l'optimisation de ses ressources, conformément à l'orientation # 1 des Grandes orientations du conseil 2022;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un comité de sélection afin d'effectuer l'analyse des candidatures et de mener les entrevues de sélection des candidats pour ce poste, pour ensuite en faire rapport et recommandations de sélection au conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Simon Laforest

et résolu de

NOMMER un comité de sélection pour le poste d'adjoint(e) administratif(ve) et greffier(ère)-trésorier(ère) adjoint(e) composé de la conseillère Tammy Rathwell, des conseillers Dale Rathwell et Richard Dubeau ainsi que de la mairesse Pascale Blais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-0091

4.3 Embauche temporaire – adjointe administrative et greffière-trésorière adjointe temporaire - Madame Brenda Howard

CONSIDÉRANT la vacance du poste d'adjoint(e) administratif(ve) et greffier(ère)-trésorier(ère) adjoint(e) depuis le 1^{er} mai 2022 et les besoins d'assistance qui en découlent;

CONSIDÉRANT qu'avant la vacance de ce poste un surcroît de travail était déjà constaté pour ce poste;

CONSIDÉRANT les disponibilités occasionnelles offertes par Madame Brenda Howard et les circonstances actuelles.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Stéphane Carrière

et résolu de

EMBAUCHER Madame Brenda Howard comme adjointe administrative et greffière-trésorière adjointe temporaire de la

Municipalité du Canton d’Arundel selon les conditions à cet effet
prévues dans la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2022-0092

5. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Richard E. Dubeau et résolu que la
séance soit levée à **18h40**.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Pascale Blais, LL.B., B.A.
Mairesse

Johanne Laperrière, BAA
Directrice générale greffière-trés.